

Zeitschrift: Schweizerische Chorzeitung = Revue suisse des chorales = Rivista svizzera delle corali = Revista dals chors svizzers

Herausgeber: Schweizerische Chorvereinigung

Band: - (1993)

Heft: 4

Artikel: Dialogue avec Monsieur Ernst Kleiner, président central de l'USC

Autor: Beiner, Theres-Ursula / Kleiner, Ernst

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1044066>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

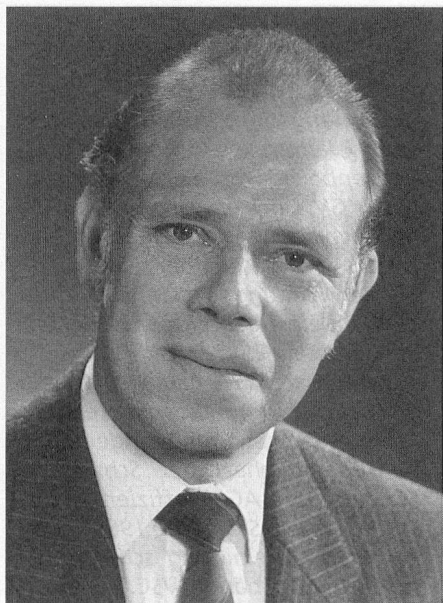
Download PDF: 03.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Dialogue avec Monsieur

Ernst Kleiner, président central de l'USC



Ernst Kleiner, président central

Réd. Lors de l'AD du 24 avril 1993, les délégués auront à élire un nouveau président central de l'USC. L'époque «Ernst Kleiner» touche à sa fin. Quels sont les sentiments qui vous animent à la fin de ces huit ans?

E. Kleiner: Selon nos statuts, le président central ne peut être élu qu'une seule fois par l'AD. La durée du mandat ne peut dépasser huit ans. Lors de mon élection en 1985, l'expiration de mon mandat présidentiel était déjà connu, printemps 1993. J'estime qu'une durée de mandat limitée ne peut être que positive au sein d'une fédération. Les mandataires connaissent le temps qui leur est dévolu pour la réalisation des buts qu'ils se sont assignés. Il est nécessaire de se mettre à l'ouvrage avec entrain et élan. Après huit ans, je me retire satisfait, et je souhaite chance et succès à mon successeur.

Réd. D'innombrables projets ont été élaborés et réalisés entre 1985 et 1993. Lesquels estimez-vous avoir été de la plus haute importance pour l'USC?

E. Kleiner: Les événements marquants durant la durée de ma présidence furent la 2^{ème} fête suisse de chant en 1991 dans le canton de Lucerne ainsi que les concours de chant, à Schaffhouse en 1988, à Davos en 1990 et à Crans-Montana en 1993. Durant ces huit ans, l'USC est parvenue à affermir les valeurs de la musique et du chant dans notre communauté et à s'assurer une place importante dans le monde musical en Suisse.

Réd. La présidence centrale implique un très grand travail. En a-t-on un peu assez après huit ans?

E. Kleiner: Quand j'assume une fonction, je m'y consacre entièrement, ne ménage ni mes forces, ni mon temps. Le temps consacré à la présidence centrale est considérable et l'aurait été davantage encore si j'avais donné suite dans une plus large mesure aux invitations reçues d'assister à des représentations importantes données par les chorales. La présidence centrale est une charge honorifique, qui comprend non seulement des tâches représentatives, mais encore une somme considérable de travail d'organisation et d'administration. Après huit ans d'un engagement constant, je suis heureux de reprendre haleine.

Réd. Chaque activité comprend des hauts et des bas. Que vous vient-il à l'esprit, spontanément, quand vous jetez un regard en arrière?

E. Kleiner: Les hauts et les bas se sont succédés. Il est important de savoir se motiver tout de suite après un échec et d'en tirer une leçon positive pour l'avenir. La politique au sein d'une fédération comprend des hauts et des bas. Un président ne doit jamais baisser les bras – et il arrivait souvent qu'une critique ou un «non» à la base

s'avère judicieux et juste. En règle générale, on parvenait à un résultat encore meilleur dans un second temps.

Réd. A part ses qualités de chef, Ernst Kleiner s'est fait remarquer par son flair en matière de politique. Jusqu'à quel point une ligne de conduite en politique est-elle importante en ce qui concerne les efforts entrepris en faveur de l'art choral au sein de la politique culturelle?

E. Kleiner: La politique en matière de culture est de plus en plus importante pour les fédérations de notre pays. Les institutions culturelles ne pourraient survivre sans le soutien et l'encouragement des pouvoirs publics. L'enseignement du chant et de la musique à l'école, la création de nouvelles oeuvres pour chorales, la formation de directeurs de chorales et de choristes et la mise sur pied de grandes manifestations de chant, tout cela dépend de la compréhension et de l'approbation des pouvoirs publics ainsi que du soutien matériel et financier de la part de la Confédération, des cantons et des communes. Sans une politique conséquente de notre part, en matière de culture, l'intérêt des pouvoirs publics, et par conséquent, l'appui financier, seraient en régression.

Réd. Durant ces huit dernières années, il n'y eut aucune opération en cours, aucun projet ni aucune idée qui ne fut empreint dès le début de l'optimisme sans limites du président central. L'optimisme est-il votre élixir personnel?

E. Kleiner: Les idées et projets ne peuvent se réaliser que si l'organisation à la tête d'une fédération les épaula par son entrain, son enthousiasme et sa conviction. Le courant doit passer. L'enthousiasme et l'entrain doivent se communiquer à tous les participants.



Dialogue avec Monsieur

Ernst Kleiner, président central des l'USC

L'esprit de cohésion n'est possible que si chacun se sent concerné et faisant partie d'un tout. Il faut dire que j'ai toujours ressenti la joie et l'enthousiasme que j'ai transmis. Sans optimisme, vous ne parvenez à rien. Oui, l'optimisme fait partie intégrante de ma vie!

Réd. Avec le recul, y a-t-il eu, durant votre mandat présidentiel, quelque chose qui aurait dû être différent et qui vous blesse encore un peu aujourd'hui?

E. Kleiner: Les institutions culturelles auraient dû s'investir davantage pour la contre-proposition du Conseil fédéral lors de la votation sur l'article de la culture en 1986. Le rejet qui en résulta m'a fortement déçu.

Réd. L'USC ne sortira certainement pas de si tôt de l'esprit d'un ancien président central, après l'AD à Locarno. Dans quelle mesure les contacts vont-ils être maintenus?

E. Kleiner: Je suis lié à l'art choral, particulièrement depuis que j'ai été appelé à collaborer à l'organisation de la fête suisse de chant à Zurich en 1973, en qualité de secrétaire général du CO. Il en sera de même après l'AD 1993, lorsque je me serai mis dans les rangs des «anciens». Je continuerai à m'engager en tant que président du CO du Festival Eurochoeur à Interlaken en 1994, et à oeuvrer pour l'USC en tant que délégué, en ce qui concerne l'article de l'expansion culturelle. Je reste fidèle à l'USC, et j'envisage de continuer à me rendre utile si l'on m'appelle à une tâche.

Réd. En tant que président de l'organisation centrale d'une fédération suisse, on est appelé à rencontrer beaucoup de monde et à établir des contacts. Y a-t-il eu une rencontre d'une importance particulière?



Monsieur Ernst Kleiner, préside l'AD à Zofingen à 1991

E. Kleiner: Pour moi, chaque rencontre a son importance particulière! En tant que président central, j'ai été invité à d'innombrables manifestations importantes, ce qui me permit d'entrer en contact avec une multitude de personnalités du monde de la culture, la politique, l'économie et les finances. Ces contacts se sont avérés fructueux pour l'expansion de l'art choral.

Réd. Comment comptez-vous passer le temps que vous consacriez jusqu'ici à l'USC, et qui, je l'espère - sera un temps de loisirs?

E. Kleiner: J'essaierai de consacrer mon temps libre à mes intérêts personnels, dans la mesure où ma profession et mes autres tâches me le permettront. Il est certain que je ne m'ennuierai jamais, car il y a tant de choses qui m'intéressent et que j'aimerais réaliser!

Réd. Si le fait de se retirer de la présidence centrale était lié à un vœu concernant l'USC, quel vœu aimeriez-vous voir se réaliser?

E. Kleiner: Durant huit ans, je me suis fortement engagé à une collaboration plus étroite entre les diverses fédérations de chorales en Suisse (choeurs d'église, chorales chantant des oratorios, chorales folkloriques, choeurs de jodleurs, etc.) Toutes les fédérations suivent des buts semblables et font face aux mêmes problèmes. Il serait plus facile et plus efficace de lutter en commun. Il serait éventuellement possible de réaliser, d'ici l'an 2000, une organisation centrale commune, - sans que pour autant l'indépendance de chacune des fédérations soit mise en cause. Alors, mon vœu le plus cher, non réalisable à ce jour, deviendrait réalité pour l'ensemble des chorales.

Réd. Monsieur, je vous remercie vivement de cette entrevue. Les vœux de l'ensemble des chanteurs et chanteuses suisses à l'adresse du président central sortant sont aussi variés que les motifs de sincère gratitude pour la multitude de services rendus. Laissons libre cours à notre plus grand souhait: nous souhaitons à notre président central, Monsieur Ernst Kleiner, une riche moisson en satisfaction, en remerciements pour tout ce que l'USC a reçu de sa part, durant ces huit dernières années, en progrès, succès, harmonie et réalisation des objectifs fixés.

Interview: Theres-Ursula Beiner trad. Sylvianne Wetz